

Pourquoi votre Croix-Rouge a besoin de vous

Autor(en): **Vischer, Helen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Prendront part à ce congrès des délégués des sociétés nationales reconnues, du Comité et de la Ligue, mais non pas les représentants des gouvernements.

Tâches et devoirs contemporains

L'œuvre mondiale de la Croix-Rouge se trouve aujourd'hui en plein essor. Une tâche importante consiste à mettre sur pied des sociétés de Croix-Rouge efficaces dans les pays en voie de développement. Des efforts constants doivent aussi être fournis en vue de garantir l'indépendance de la Croix-Rouge à l'égard de la politique nationale et internationale. Néanmoins, la principale préoccupation de la Croix-Rouge se rap-

porte aux dangers de la guerre totale provoqués par les armements modernes, car si une telle calamité devait s'abattre sur le monde, elle anéantirait également les personnes non armées et ceux qui tenteraient de leur porter secours. C'est pourquoi, la prévention de ce danger devra figurer, ces prochaines années, au nombre des préoccupations majeures de la Croix-Rouge. Une fois de plus, la Croix-Rouge doit s'interposer contre la cruauté de la conduite de la guerre totale et travailler en outre pour la paix parmi les peuples avec plus de conscience et de persévérance que jamais. Ainsi dans un monde changé et extrêmement menacé, elle agira dans l'esprit de ses fondateurs.

POURQUOI VOTRE CROIX-ROUGE A BESOIN DE VOUS

Exposé de Mademoiselle Helen Vischer,
membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse
à la conférence de presse du 28 février

Vous n'ignorez pas quelles sont les grandes et importantes tâches qui incombent à la Croix-Rouge sur le plan mondial et vous connaissez aussi le sérieux des dangers que la Croix-Rouge s'efforce de prévenir: Or, l'on ne peut tenter de consolider la paix entre les peuples que si l'idéal de la Croix-Rouge est fortement ancré et porté dans chaque nation. Désireuse de soutenir cette idée et de la maintenir vivante, la Croix-Rouge suisse, en cette année du Centenaire de la Croix-Rouge, s'adresse à tous les citoyens suisses pour les inciter à se demander de quelle façon ils pourraient contribuer à l'œuvre de la Croix-Rouge. En effet, chaque société nationale de la Croix-Rouge vit et travaille par l'intermédiaire de ses membres et de ses collaborateurs; sans ces derniers, elle perdrait le contact avec la population du pays et ne pourrait également pas agir à l'étranger. Que l'on me comprenne bien: la Croix-Rouge suisse a également besoin de ressources financières et les contributions en espèces versées par ses membres cotisants sont les bienvenues. Mais nous désirons vivement que tous nos membres, les anciens comme les nouveaux qui, espérons-le, seront nombreux, comprennent réellement l'idée et les buts de la Croix-Rouge. Nous aimerions aussi que nos membres soient réellement convaincus de la nécessité d'atteindre ces buts. Nous souhaiterions que le travail de la Croix-Rouge suisse soit connu de chacun et que chacun s'intéresse à son développement.

Comment participer à l'œuvre quotidienne?

Il nous tient particulièrement à cœur que cet intérêt ne soit pas uniquement mis en éveil lors du lancement de quelque action de secours consécutive à une catastrophe et dont il est question dans les journaux, mais qu'il se porte aussi sur le travail effectué jour après jour, dans notre propre pays. Nous sommes certains qu'une connaissance exacte de l'activité de la Croix-Rouge suisse éveillera chez beaucoup — qu'ils soient ou non membres de notre société — le désir de collaborer également à ce travail. La Croix-Rouge suisse espère gagner l'adhésion de nombreux membres et collaborateurs bénévoles et j'esquisserai rapidement les possibilités de participer à l'œuvre de la Croix-Rouge suisse.



Un matin chaque semaine, cette auxiliaire-hospitalière de la Croix-Rouge accueille les nouveaux malades à leur arrivée à l'Hôpital de l'Île à Berne et facilite leur entrée (Photo H. Düblin)

Auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler l'ampleur de la pénurie de personnel infirmier qui sévit actuellement. Il est difficile de s'imaginer ce qu'il adviendrait en cas de catastrophe ou d'épidémie nécessitant l'ouverture d'hôpitaux de secours. La Croix-Rouge suisse organise régulièrement des cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. Ces collaboratrices bénévoles peuvent intervenir dans les cas d'urgence. Elles prêtent également leur concours dans les hôpitaux, où elles secondent et déchargent les infirmières dont elles sont très appréciées. Ces prestations de travail bénévole s'étendent sur quelques heures, voire sur des journées entières.

Samaritaines

Les cours de l'Alliance suisse des Samaritains — soins d'urgence aux blessés et soins aux malades à domi-

cile — permettent d'acquérir des connaissances très utiles. Toute personne ayant suivi un tel cours sait comment se comporter en cas d'accident; elle est apte à donner les premiers secours et s'engage à le faire à titre honorifique.

Formations féminines du Service croix-rouge

Les femmes âgées de 18 à 45 ans peuvent, si elles ont suivi un cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge ou de samaritains faire partie d'une formation du Service croix-rouge de l'armée. Pour les membres

de nouvelles possibilités thérapeutiques de l'utiliser. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse recrute toujours de nouveaux donneurs de sang.

Assistants bénévoles de la Croix-Rouge

Notre époque, caractérisée par la pleine occupation, le bien-être général, le nombre croissant des automobiles et l'exiguïté des appartements est une période favorable pour les bien-portants mais souvent plus difficile pour les personnes âgées et impotentes. L'on n'a ni temps ni place pour eux. Certes, des mesures de pré-



Sept écoles — dont une à Lausanne — forment des aides-soignantes qui rendent de précieux services auprès des malades chroniques ou des vieillards. La formation est de 18 mois et comprend 240 heures d'enseignement théorique.

de ces formations, l'obligation d'effectuer du service s'étend à toute la durée de l'incorporation, conformément aux prescriptions concernant les prestations de service édictées par l'Assemblée fédérale. Actuellement, cette obligation est limitée au service actif et aux cours de cadres. Les membres des formations féminines du Service croix-rouge ont pour rôle de soigner les militaires, les sans-abris (en cas de catastrophe naturelle), et les réfugiés accueillis en Suisse. La Croix-Rouge suisse s'efforce de mettre suffisamment de personnel soignant à la disposition de l'armée. Le fait que ce but soit encore loin d'être atteint aujourd'hui, nous cause de sérieuses préoccupations. Aussi espérons-nous qu'en cette année commémorative, il nous sera donné de faire un grand pas en avant dans ce domaine particulier.

Donneurs de sang

Des milliers de donneurs de sang se mettent chaque année à la disposition de la Croix-Rouge. Grâce à eux, d'innombrables vies humaines peuvent être sauvées. Le sang est irremplaçable et l'on découvre constamment

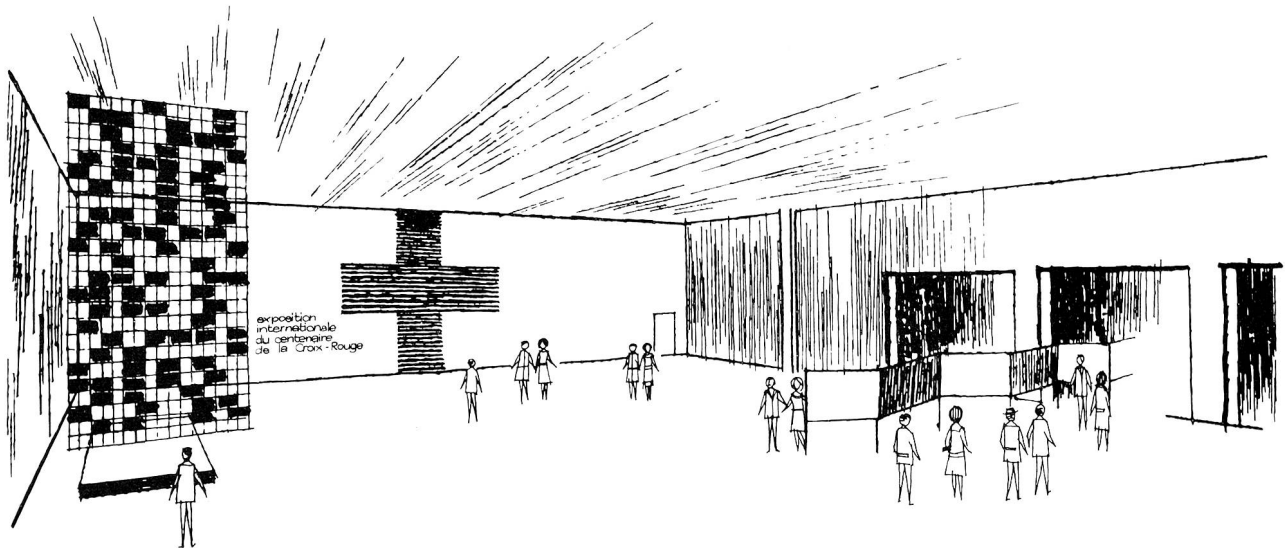
de nouvelles possibilités thérapeutiques de l'utiliser. C'est également le cas pour les pensionnaires des asiles et des homes, où le personnel est surchargé et ne peut généralement, avec la meilleure bonne volonté, s'occuper de chacun personnellement. Dans de tels cas, les assistants et assistantes bénévoles de la Croix-Rouge rendent de précieux services. Ces collaborateurs et collaboratrices font régulièrement visite à leurs protégés, les écoutent, leur font la lecture, les accompagnent en promenade, les aident à exécuter de petits travaux manuels divertissants. Il y a certainement bien des personnes qui disposent encore de quelques heures de loisirs et les consacraient de bon cœur à des êtres que le sort n'a point favorisés. Les sections de la Croix-Rouge suisse acceptent volontiers les inscriptions de tels collaborateurs.

Pour apporter un peu d'humanité dans la vie quotidienne

L'on pourrait penser que ce travail croix-rouge volontaire, ainsi que le sociétariat à la Croix-Rouge

suisse n'ont pas un caractère mondial. Donner quelques soins, un peu de sang, quelques heures de loisirs, quelques francs, autant de contributions traduisant l'appartenance au mouvement. Tous ces gestes, néanmoins, visent à renforcer les liens humains. En effet, comment les peuples pourraient-ils prendre conscience de l'humanité si les individus l'oublent? Aujourd'hui, alors que les liens se relâchent au sein même de la famille, que l'on laisse si facilement toute responsabilité

sociale aux autorités et aux assurances, les contacts humains courent le danger de devenir impersonnels et d'être perturbés. La Croix-Rouge suisse s'efforce, entre autres choses, de combler cette lacune. Elle a déjà pu faire beaucoup dans ce domaine, grâce au concours de ses fidèles membres et collaborateurs. Aussi espérons-nous avec confiance que les rangs de ceux-ci s'élargiront en l'année du Centenaire, car nos tâches, elles aussi, augmentent.



Cent ans au service de l'humanité

CE QUE SERA L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Ed.-J. Logoz

secrétaire général de la Commission du centenaire
de la Croix-Rouge en Suisse et commissaire général de l'Exposition

L'Exposition internationale de la Croix-Rouge qui se tiendra au Palais des Expositions de Genève et sera ouverte au public du 15 août au 15 septembre, se doit d'être un événement. Conçue en fonction des diverses catégories de visiteurs qui la parcourront, elle sera un excellent moyen d'information pour faire comprendre ce qu'est la Croix-Rouge, quels sont ses buts et ses principes. Bien faire connaître la Croix-Rouge, tel est le but essentiel de cette exposition. Aussi tout sera-t-il mis en œuvre pour faciliter les visites, en particulier des jeunes qui seront amenés à prendre la relève.

L'exposition visera également à un effet durable, car elle fera œuvre de « public-relations », de façon que le visiteur, après s'être rendu compte de ce que la Croix-Rouge peut faire pour lui, se demande à son tour ce qu'il pourrait faire pour elle. Elle s'inscrit donc au nombre des moyens destinés à soutenir la campagne de recrutement qui est lancée cette année.

Cette manifestation sera ainsi une justification à la fois de l'activité de la Croix-Rouge et de l'appui qu'on lui accorde. Elle pourrait enfin former l'embryon du futur musée permanent dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Le but de cette entreprise étant précisé, il s'agissait de trouver les moyens de la réaliser, en ayant constamment en vue un niveau et une tenue aussi élevés que

possible, dignes de l'idéal de la Croix-Rouge, et qui restent dans les limites imposées par une stricte économie.

Simplicité et clarté

Aussi, simplicité et clarté sont-ils devenus les deux pôles vers lesquels ils fallait tendre: simplicité dans le choix des matériaux — recherche constante de la solution la plus simple qui est souvent la plus belle — mais surtout clarté: pour cela l'ordre chronologique s'est-il imposé. Dans la section historique bien sûr, mais aussi dans le secteur « aide aux victimes de conflits armés » par exemple: les blessés militaires et les naufragés ayant vu leur sort pris en considération avant les prisonniers de guerre et les civils.

Ainsi le visiteur suivra-t-il le développement historique de la Croix-Rouge et se familiarisera-t-il avec ses activités dans l'ordre chronologique de leur naissance. Le sens unique s'impose donc de lui-même logiquement. Les présentations n'apparaîtront en principe que sur l'un des côtés du cheminement et les parois qui lui feront face devront, dans la mesure du possible, favoriser le repos de l'œil.

Toujours pour faciliter la compréhension du public, les différents sujets de cette exposition, thématique par excellence, seront présentés sous forme de chapitres formant un tout en eux-mêmes et nettement délimités